Soyons positifs : je commencerai mon propos en remerciant toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide ou qui ont prévu de l'apporter, en coordination avec le syndicat.

En premier lieu, les Amis du Cher, dont le travail bénévole représentera une économie de l'ordre de 45 000 € pour la seule installation des crapaudines dans les longrines.

Les fournisseurs ont fait un vrai effort, au vu des quantités : maintien des prix unitaires d'il y a 2 ans, tout comme au vu des délais.

Les communes : nous avons lancé un appel pour une aide en main d'œuvre et en logistique lors des futures réparations de barrages : les réponses positives arrivent avant même la réunion de coordination de la semaine prochaine.

Après les remerciements, avec le président Pierre Lestoquoy, nous voulons exprimer notre soutien :

Soutien à nos agents, qui chaque jour, tout au long de la rivière, essaient d'assurer leur tâche malgré les pressions dont ils font l'objet.

Soutien à notre technicien, Vincent Loison, qui malgré les polémiques, quand ce ne sont pas des diffamations voire des insultes, fait son possible pour assurer l'une de ses missions : la réparation des barrages.

Je rappellerai aussi quelques informations :

Ce mécano amovible qu'est le barrage comporte 4 types de pièces :

- Bloquées dans les fondations, de grosses poutres en chêne : les longrines. Elles doivent être changées tous les 20-25 ans.
- Les fermes, parties métalliques, retenues en partie par les longrines, puis les tabliers qui maintiennent la partie haute.
- Les aiguilles

La plus grosse difficulté réside dans le changement des longrines, qui nécessite la mise à sec de l'ouvrage pendant quelques heures. Traditionnellement cette mise à sec s'obtient en retenant l'eau dans 2 à 3 barrages amont et en vidant simultanément les barrages aval.

Nous avons bien essayé de forcer la nature début août pour réparer Montrichard, avec l'espoir de pouvoir enchaîner avec Civray, mais la nature a gagné.

Nous passons donc à la phase logique.

Construction d'un batardeau, grosse digue de terre, à Bourré, afin de reconstruire ce barrage, le plus amont.

Une fois le barrage remonté et le batardeau enlevé, nous passerons à Montrichard : Bourré et les 2 barrages de la communauté de St Aignan devraient suffire pour son assec.

A partir de là, les choses deviennent plus faciles, puisque nous avons des barrages à l'amont pour retenir l'eau. Nous pouvons ainsi réparer les barrages l'un après l'autre, de l'amont vers l'aval. Nous avons établi un planning avec 2 réparations par semaine.

Pour les dates prévues, les derniers calages pour Montrichard et Bourré devraient être faits pour la réunion de mercredi prochain avec les communes. Dans l'idéal ces 2 barrages devraient être réparés avant le 20 septembre.

Quelques informations complémentaires :

A l'heure actuelle, ce seul batardeau de Bourré représenterait environ 30 % du coût de toute l'opération barrages, 65 % des opérations prévues dans le 41.

- comme je vous le disais tout à l'heure, le Syndicat réunit prochainement les communes membres pour voir l'aide logistique qu'elles peuvent apporter, notamment sur les nombreux transports de matériel lourd. Les agents du Syndicat auront de nombreuses manœuvres de barrage ou d'écluse à faire, et de plus, il peut y avoir des risques à laisser trop de matériel trop tôt sur les sites.

Il y aura un appel aux bénévoles. Autant que possible, le Syndicat définira un nombre maxi de bénévoles par jour, afin que les accès aux chantiers restent limités pour des raisons de sécurité.

Le Cher est une rivière, déclassée des voies navigables depuis plus d'un siècle, nous devons donc la respecter lors de nos interventions.

Elle ne va pas forcément nous faciliter la tâche :

Nous allons réaliser de grands mouvements d'eau qui vont décoller les herbes aquatiques, nous n'avons aucun pouvoir pour commander aux débits de la rivière. La nature décidera si nous pouvons réparer tous nos barrages. Soyons optimistes, les réparations précédentes, à Larçay et Chisseaux ont eu lieu mi-octobre, et notre projet de planning se termine à cette époque.

- Tout évènement imprévu étant susceptible de modifier l'organisation, les informations seront diffusées chaque jour, notamment les mouvements de barrages.

Dernières infos :

Nos fournisseurs se sont engagés à nous fournir, en temps et en heure :

- toutes les longrines neuves, pour tous les barrages endommagés, y compris la totalité du barrage de Montrichard
- Toutes les crapaudines et les coins pour ces longrines
- Aiguilles, fermes et tabliers pour tous les barrages sauf Roujoux (les éléments pour Roujoux seront réalisés ultérieurement en fonction des possibilités financières)

le Syndicat a demandé aux 2 Préfets de faire une proposition de nouvelles Autorisations d'Occupation Temporaires.

Je terminerai par un appel

En juin, le bureau d'études chargé, par les 2 CG, de définir **un parti d'aménager pour le Cher**, retenait, je cite, comme avantages, un très fort potentiel patrimonial (bâti, historique, paysager,...) et comme inconvénients l'absence de cohésion entre les acteurs, empêchant actuellement de monter un projet cohérent et viable.

Je doute que les polémiques de cet été, dont les médias sont friands, aient donné envie aux éventuels financeurs dont le Cher aura besoin, de participer à la mise en musique d'un projet cohérent mettant en valeur notre rivière. Il est temps de se retrouver et surtout de s'accorder, entre les différents acteurs et utilisateurs de notre rivière pour monter ce projet cohérent et viable.

Le chacun pour soi risque de nous mener au rien pour tout le monde.